



## AVIS

**Objet: Commune de Mersch – Renouvellement du pont enjambant le cours d'eau «Bierschbaach» à Mersch.**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 9 novembre 2022, réf EAU/AUT/22/0505, concernant le renouvellement du pont enjambant le cours d'eau «Bierschbaach» à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 16 novembre au 25 décembre 2022 inclus.

Mersch, le 15 novembre 2022  
le secrétaire, le bourgmestre,

